



SYNDICAT DU
PERSONNEL
COMMUNAL

« Le courage, c'est chercher la vérité et de la dire ; c'est de ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe »

(Citation de Jean Jaurès fondateur du journal l'humanité issue de la carte de vœux de Mr Le député Maire 2009)

Comme vous, nous avons pris connaissance du courrier du Maire

Comme vous, cette lecture nous amène à quelques réflexions :

PAS DE RECONNAISSANCE DE LA SOUFFRANCE DES SALARIES AU TRAVAIL

En effet, le Maire ne souffle mot sur la souffrance du personnel. Des salariés qui se font agresser dans le cadre de leurs fonctions, des salariés harcelés et dévalorisés

⇒ Nous invitons la Municipalité à établir une véritable évaluation sur les difficultés que rencontrent les salariés dans le cadre de leurs fonctions et ce, avant qu'il ne soit trop tard (France TELECOM, après plusieurs suicides de salariés, la Direction a daigné le faire) prenons donc les devants.

30% DES AGENTS NE SONT PAS TITULAIRES

Un chiffre alarmant ! des centaines de personnes en situation précaire. Pour le Maire et l'Elue au Personnel, ce ne sont que des chiffres, des statistiques...

Pour nous se sont des collègues qui vivent dans la pauvreté, qui dorment dans leur voiture, qui ne peuvent subvenir aux besoins de leur famille.

Pour résoudre ces problèmes nous exigeons :

- un véritable plan de stagiairisation
- la revalorisation du RI
- un véritable plan de formation favorisant le reclassement professionnel
- des promotions internes équitables

LA MUNICIPALITE se gargarise de quelques avancées qui ont eu lieu...

Il y a maintenant plusieurs années, puisqu'elle semble frappée d'amnésie sociale nous lui rappelons que ces avancées sont le fruit de hautes luttes des salariés de la ville. Souvenons-nous 2000-2001 (grève pour le RI), 2002 (grève des emplois jeunes pour leur intégration), 2007 (grève de deux jours pour le RI)

Pour ce qui concerne les allégations sur « la perte de vitesse de la CGT » en s'en tenant à la seule vérité objective des chiffres, si le fait d'être élu à plus de 65% avec un taux de participation de plus de 50% c'est le signe d'un déclin électoral alors que pourrait-on dire sur d'autres types de scrutins à Sarcelles.

Comme la municipalité ne semble pas prendre en compte la représentativité de notre syndicat issue d'un vote démocratique alors nous mettons au défi M le Député-Maire d'organiser les élections du CASC et l'on verra bien qui sortira les bouteilles de champagne ! ! ! !.

En ce qui concerne les suites de la suspension des élections du CASC, nous vous informons que les incidents allégués par le Maire ont fait l'objet d'un classement sans suite (le maire s'était engagé à vous tenir au courant encore une promesse qui n'est pas tenue)

C'est bien informés et tous ensemble que nous obtiendrons satisfaction sur nos revendications. Participez massivement à la réunion d'information syndicale que nous organisons :

**Le 9 NOVEMBRE 2010 de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00
au Champ de Foire**

Pour finir nous citons à l'attention de Mr le Maire cette phrase de Voltaire

« On parle toujours mal quand on a rien à dire »